
CABINET

**PASSATION DE SERVICE
ENTRE LES MINISTRES EN CHARGE
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
ENTRANT ET SORTANT
31 AOÛT 2017**

ALLOCUTION DU MINISTRE

Monsieur le ministre délégué, cher aîné,
Monsieur le représentant du secrétariat général du Gouvernement ;
Mesdames et messieurs les directeurs et administrateurs généraux ;
Mesdames et messieurs,

Au moment où je prends possession de ce secteur de l'économie numérique, qu'il me soit permis d'exprimer en toute humilité, une reconnaissance infinie à l'endroit de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, à qui, il a plu de renouveler en ma modeste personne sa confiance pour diriger et animer sous l'autorité du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

Mes mots ne sauront nullement exprimer toute la grande gratitude que j'éprouve pour cette reconduction, aussi notre seul crédo sera servir, toujours servir, afin de faire triompher la Marche vers le développement, Allons plus loin ensemble dans ce secteur stratégique.

Mesdames et messieurs,

L'économie numérique, il faut le souligner, est un secteur transversal qui a un impact sur plusieurs domaines : le commerce, l'agriculture, les banques, le tourisme, le transport, la santé, etc. C'est un véritable moteur d'accélération de la croissance d'un pays.

Je mesure donc le poids de la responsabilité qui incombe à notre département ministériel, surtout dans ce contexte de crise économique.

Mais, je peux vous assurer que tout sera mis en œuvre pour que notre pays tire pleinement profit de ce secteur et que nos populations vivent dans un avenir très proche, le développement de l'économie numérique d'autant plus que l'ambition du Gouvernement est « **d'Arrimer le Congo au développement de l'économie numérique** ».

« Diriger, c'est aussi respecter » disait le sage.

C'est donc avec le sens du plus grand respect que je m'engage à poursuivre avec efficacité et détermination les actions entreprises par mon prédécesseur, sous l'égide du Premier ministre, Chef du Gouvernement Son Excellence Clément MOUAMBA.

Nous nous approprierons les conclusions des assises nationales du numérique afin de traduire en actes les recommandations qui y ressortent.

D'ailleurs, je tiens à vous informer de la mise en place, dans les jours qui suivent, d'une **Commission Permanente de l'Economie Numérique** au sein de notre Département.

Cette dernière rassemblera les représentants de certains ministères et les professionnels du numérique pour réfléchir et nous accompagner dans notre ambition de développer l'économie numérique et faire du Congo une véritable société de l'information et du savoir.

Développer l'économie numérique, c'est aussi doter le pays d'une politique nationale en la matière, d'un cadre légal et institutionnel adéquat afin de mettre en cohérence toutes les actions qui concourent à l'utilisation généralisée des technologies de l'information et de la communication, de garantir la sécurité des réseaux, d'assurer la protection des données, de promouvoir les transactions électroniques et de lutter contre la cybercriminalité.

Aussi, nous emploierons-nous à mettre en place le E-Gouvernement et le E-administration aux fins de moderniser l'administration avec la simplification des procédures, l'amélioration de la gestion pour que de nouvelles relations soient tissées entre le citoyen et l'Etat ou sa collectivité.

Nous nous attellerons à faire en sorte que les avant-projets de lois engagés dans le circuit décisionnaire soient définitivement adoptés par le Parlement.

Nous n'allons ménager aucun effort afin que les différents opérateurs de la téléphonie puissent voir leurs revenus s'accroître et par là apporter plus de richesses à l'économie nationale.

En effet, l'utilisation d'appels voix et de vidéo gratuits des services Over The Top (O.T.T.) a un effet de cannibalisation sur les services traditionnels des opérateurs de réseaux mobiles. Or, toute nouvelle technologie devrait générer du revenu afin de contribuer au développement de l'économie nationale, d'où la nécessité de mieux réguler son utilisation et c'est ce à quoi nous allons nous y atteler.

Le chantier de l'économie numérique est vaste. Il nécessite l'apport de tous les acteurs si nous souhaitons atteindre les résultats escomptés. Je ne laisserai donc personne au bord de la route.

Monsieur le ministre et cher aîné,

« Sortir est un saut dans l'inconnu, mais en même temps un nouveau départ, une nouvelle création » écrivait Roland POUPON. Permettez-moi de vous dire merci, non seulement pour la parfaite collaboration qui a régné entre nos deux départements, mais et surtout pour le travail réalisé dans ce ministère. Soyez rassuré que nous nous mettrons sur vos pas pour mener à bien les missions assignées à ce secteur.

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie !

Léon Juste IBOMBO

Ministre des postes, des télécommunications
et de l'économie numérique